

Appel à communications

L'expertise comme objet flou : déplacements d'objets et nouvelles perspectives de recherches dans les sciences du politique

Colloque international organisé par le Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE/UMR CNRS 6051) à l'Institut d'études politiques de Rennes, les 12 et 13 mars 2008.

Comité d'organisation : Yann Bérard (CRAPE/IEP Rennes, yann.berard@sciencespo-rennes.fr), Renaud Crespin (CRAPE/IEP Rennes, renaud.crespin@yahoo.fr), Arnaud Le Gall (CRPS/Université Paris I, arnolg4@hotmail.com).

Comité scientifique : Yannick Barthe (CSI/École des Mines), Laurence Dumoulin (CERAT-PACTE/IEP Grenoble), Joseph Fontaine (CERAPSE/Université Jean Monnet Saint-Étienne), Emmanuel Henry (GSPE-PRISME/IEP Strasbourg), Gilles Massardier (LEST/IEP Aix-en-Provence), Frédérique Matonti (CRPS/Université Paris I), Sylvie Ollitrault (CRAPE/IEP Rennes), Odile Piriou (LISE/IRESCO), Cécile Robert (Triangle/IEP Lyon), Jean-Yves Trépos (2L2S/Université Paul Verlaine Metz), Philippe Warin (CERAT/IEP Grenoble).

L'hétérogénéité des approches qui entourent le thème de l'expertise rend souvent délicate la construction d'un objet de recherches autour ou à partir de cette question. L'expertise constitue depuis plusieurs années un thème récurrent dans la science politique française, mais aussi étrangère, qui s'est accompagné dans la période récente d'un grand nombre de contributions. Toutes ces publications se signalent par une grande diversité d'approches et de terrains qui amènent à s'interroger sur leur cohérence : entre les contributions « centrifuges », qui font du terme un usage assez large, à partir duquel sont abordés des sujets extrêmement variés, et les contributions « centripètes », qui s'efforcent davantage de construire leurs objets en fonction d'une définition plus ou moins précise du sujet – au risque de certaines restrictions –, il est parfois difficile d'y voir clair. Sans vouloir en faire un concept « attrape-tout », force est de constater que les définitions « opératoires » ou « substantialistes » de l'expertise marquent leurs limites face à la diversité des pratiques et représentations qu'elle génère. On peut alors se demander si l'intérêt du thème ne tient pas finalement plus à une accentuation des traits hétérogènes qui soulignent les changements intervenus dans ces mêmes pratiques et représentations de l'expertise, et aux renversements de perspectives théoriques introduits récemment dans certains champs disciplinaires, qu'à la recherche d'une hypothétique unité, tant des terrains que des concepts, sur cette question.

Appelant au « refroidissement » empirique et à une prise de distance sur les innovations théoriques nourries par et autour de cette question, en science politique, mais aussi dans d'autres disciplines voisines (telle que la sociologie ou l'histoire, par exemple), ce projet de rencontre scientifique part de l'idée

que l'expertise constitue avant tout un objet aux contours « flous », dont l'hétérogénéité est à comprendre non pas tant comme un « obstacle » à la connaissance que comme ce qui fait l'intérêt même de son analyse. Dans une perspective de sociologie « classique » du social, il s'agit alors d'abord de prendre acte du fait que, comme l'intellectuel en son temps, *l'expert* est aussi porteur de luttes pour l'autonomie d'un espace d'actions, dont il est à la fois le produit et l'objet. Cette optique permet de renseigner utilement les enjeux que recouvrent les différents usages sociaux de l'expertise, mais également l'inscription de certaines pratiques (individuelles et collectives), professions, institutions ou politiques publiques apparentées à ce thème, dans des formes d'actions spécifiques, souvent héritées du passé, qui se retrouvent aujourd'hui largement « routinisées », codées, voire normalisées. Plus largement, en valorisant une diversité d'approches, ce projet de rencontre scientifique se veut aussi une occasion de saisir et d'articuler de façon dynamique les différents types de classification (à la fois structurantes, pragmatiques et dynamiques) permettant aujourd'hui de « lire » l'expertise et d'en rendre compte, à travers la multiplicité des enjeux qu'elle suscite (variété des types de connaissances concernés, degré relatif de stabilité des savoirs, prise en compte de l'incertitude, de l'aléa, des différentes temporalités de l'action, etc.). Dans cette perspective, tout en constituant un objet de recherche en soi, l'expertise peut être interprétée comme une entrée heuristique dans la fabrique du « politique » entendu au sens large, invitant tout aussi bien à interroger les identités que les professions, l'action collective ou l'action publique en général.

Sur la base de ces éléments de problématisation, plusieurs axes de recherches – non exhaustifs – peuvent être envisagés afin de guider l'orientation des différentes contributions attendues pour ce colloque :

1. Généalogie du concept

Si le concept d'expertise n'est pas nouveau, il n'émerge que de façon récente dans le champ des sciences sociales. Qu'en est-il de cette évolution dans la science politique française et étrangère, notamment dans le monde anglo-saxon ? D'ailleurs, ces deux « traditions » s'opposent-elles et en quoi peuvent-elles fournir des éclairages complémentaires sur cette question ? Le concept d'expertise est-il par ailleurs renvoyé à l'émergence concomitante d'autres concepts (comme, par exemple, celui de « gouvernance ») ? De la même façon, l'émergence et la réception du concept d'expertise en science politique connaissent-ils des destins similaires selon les objets (par exemple, entre l'analyse de l'État ou de certaines professions, et celle des mouvements sociaux ou de la « société du risque ») ? En ce cas, plus largement, le concept d'expertise suit-il une voie spécifique à son temps (les « années 80 »...) ? En quoi alors la genèse du concept d'expertise permet-elle d'éclairer les rapports entre action et connaissance au sein d'une société et à une époque données ?

2. Approches théoriques

Les nombreuses approches qui entourent le thème de l'expertise ne facilitent pas toujours sa compréhension, ni sa visibilité, tant à l'intérieur du champ

académique que dans l'espace de la pratique, où elles tendent parfois toutes deux à se confondre. Que nous apprennent les sciences sociales sur les processus de production de connaissances pratiques ? Quels « modèles » celles-ci ont-elles conçus et mis en place afin de « lire » la diversité des réalités et représentations que suscite l'expertise dans la société ? En quoi les « sciences de gouvernement » ou l'analyse par les « instruments d'action publique », par exemple, permettent-ils de renouveler le regard porté sur l'expertise ? Qu'est-ce qu'apporte également la sociologie critique, les sociologies pragmatiques ou encore la nouvelle anthropologie des sciences et des techniques à ce sujet ? La profusion des travaux consacrés ces dernières années au thème de l'expertise se réfère-t-elle encore à un « effet de mode » ou est-il possible d'envisager plus sérieusement la constitution d'un « socle épistémique commun » de la recherche sur cette question ?

3. Figures historiques

L'expertise s'est constituée sur la base de grandes « figures historiques » qui remontent parfois à plusieurs siècles. Entre la figure de l'ingénieur d'État et les « nouvelles » formes de participation citoyenne, en passant par l'existence des professions libérales qui revendiquent explicitement le titre d'expert (comme l'expert-comptable, par exemple), quels jalons poser pour une histoire de l'expertise ? Comment se constituent et évoluent ces « grandes figures » au cours du temps ? Les mécanismes liés à l'émergence et à la stabilisation de ces dernières sont-ils identiques d'une époque à une autre (par exemple, entre l'expert judiciaire, l'ingénieur-conseil et l'évaluateur) ? En quoi notamment leur succession permet-elle de renseigner l'évolution des sociétés contemporaines et certains modes de structuration des professions ? Sur ce point, qu'est-ce qu'apporte la catégorie d'« expert » par rapport à celle de « professionnel » ? Toute forme d'expertise est-elle liée à un processus de professionnalisation ? Pourquoi et comment, alors, certaines formes d'expertise réussissent-elles à s'institutionnaliser comme profession, et d'autres non ?

4. Usages sociaux

L'expertise est une activité qui nourrit une grande diversité d'usages sociaux. Que sa destination soit politique, médiatique ou militante, l'utilité des savoirs pour l'action est tout, sauf une question nouvelle. Qu'en est-il des usages sociaux de la science au plan de l'action publique – que ce soit par le biais des « experts » eux-mêmes ou des « non-experts » ? Tous les savoirs (sciences de la nature, sciences de l'homme) se valent-ils dans ce domaine ? Quels rapports entretiennent les sciences sociales avec « l'intelligence gouvernementale » ? En quoi, sur ce point, « la question technocratique » peut-elle être encore considérée d'actualité ? Quel « bilan » notamment tirer de l'évaluation des politiques publiques ? De même, qu'en est-il des développements récents de l'observation ou de la prospective en matière d'action publique (à l'échelon local, mais aussi national ou international) ? À l'inverse, quel « modèle » de recherche l'expertise produit-elle dans le domaine scientifique ? Le développement d'une recherche de plus en plus « managériale » contribue-t-il à renforcer la place du savant dans la sphère publique ? Ou

bien prive-t-il le chercheur d'un engagement et d'une prise de distance à l'égard de sa pratique professionnelle ?

5. Nouvelles professions

Hormis certaines professions stabilisées de longue date, l'expertise déplace en permanence les frontières professionnelles qui débouchent aujourd'hui sur des métiers aux contours de plus en plus « flous ». Comment caractériser ces activités et sont-elles aussi « nouvelles » qu'on le prétend ? En quoi, par exemple, les catégories de « passeur », de « médiateur » ou d'« intermédiaire », de « courtier », ou bien encore de « généraliste », se distinguent-elles de celle d'« expert » et permettent-elles, en même temps, de renouveler la façon d'envisager l'expertise ? Au-delà des problèmes conceptuels, en quoi l'émergence de ces « métiers flous » permet-elle de renseigner certaines des mutations intervenues récemment dans le champ de l'action publique, entendue au sens large (État, territoires, vie associative, action collective, etc.) ? Par ailleurs, si ces métiers sont « flous », comment s'apprennent-ils ? Ne posent-ils pas ainsi de façon radicale la question de l'apprentissage des métiers de l'expertise et de la « jeunesse au travail » ? Plus largement, toutes ces pratiques n'invitent-elles pas alors à envisager d'autres modes de structuration des professions que ceux nourris par une vision plus ou moins « idéalisée » d'un monde professionnel formellement encadré et codifié ?

6. Expertise(s) profane(s)

La modernité « tardive » s'est accompagnée d'une hybridation croissante des registres du savoir dans de nombreux domaines. De la « démocratisation culturelle » et des phénomènes de « fans » à l'émergence de « nouveaux risques » en lien les mouvements sociaux, les oppositions classiques du « savant » et du « profane » – ou encore du professionnel et de l'amateur – tendent à être battues en brèche sur de nombreux fronts. La diversité des travaux sur ce thème invite à poser des questions de fond. Dans quelle mesure peut-on parler d'« expertise profane » pour caractériser ces pratiques et que révèle cet oxymore sur l'évolution actuelle des sociétés ? Ces expertises « plurielles » renvoient-elles à l'ère de la « postmodernité » ou conservent-elles encore un pied dans la « modernité » ? En quoi ces pratiques peuvent-elles être considérées, dans le même temps, comme éminemment politiques ? Dans quel(s) cas, notamment, peut-on parler de « contre-expertise » ? Enfin, comment s'incarnent concrètement ces assemblages de savoirs et de savoir-faire, de connaissances et d'émotions, et sur quoi débouchent-ils (une « société d'individus », une « démocratie technique »...) ?

7. Internationalisation

Un certain nombre de travaux attestent aujourd'hui de l'imbrication croissante des échelles de gouvernement dans la fabrique de l'action publique. Comment définir le rôle des experts dans la gouvernance « multi-niveaux » ? Si l'on définit ces derniers comme des « passeurs », qui sont-ils exactement (consultants, intellectuels, militants...) et qu'est-ce qu'ils font passer (des « idées », des « normes », des « recettes »...) ? Par quels processus caractériser plus précisément leurs actions et quels « outils », « instruments » ou « techniques » ces experts mobilisent-ils ? De même, quels réseaux (institutions pu-

bliques/marchés, local/global) empruntent-ils et quelles relations entretiennent-ils avec les « élites » du politique (via les associations, les think tanks ou les bureaux d'études, par exemple) ? Peut-on alors parler d'un « champ international de l'expertise » susceptible d'englober toutes ces activités ? En quoi l'expertise permet-elle de penser les problématiques transnationales ? Enfin, comment caractériser plus particulièrement ces activités au niveau européen (Commission, lobbies, etc.), où elles ont pris une importance considérable ?

Ces quelques pistes de questionnement invitent à engager un dialogue pluridisciplinaire entre chercheurs français et étrangers autour d'objets variés, mobilisant à la fois réflexion théorique et enquêtes de terrain approfondies. Les propositions de communications seront à envoyer par mail aux membres du comité d'organisation (voir adresses ci-dessus), au plus tard, pour **le 5 novembre 2007**. Elles devront préciser le ou les axes de discussion envisagés et ne pas excéder deux pages, en présentant clairement la démarche retenue ainsi que l'approche, les concepts, les méthodes et les références utilisés. Les membres du comité scientifique seront particulièrement attentifs à l'explicitation des types de classification de l'expertise employés par leurs auteur-e-s. Merci également d'y inclure votre mail, statut et centre de recherches.

La sélection des propositions se fera **début décembre 2007**.

Les textes seront à transmettre, au plus tard, **le 25 février 2008**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les membres du comité d'organisation.

NB : ce colloque devrait donner lieu à publication.

Fait à Rennes, août 2007.
Les membres du comité d'organisation